

Elaboration et mise en œuvre du PROJET PERSONNALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le sens, le contexte et le cadre réglementaire du projet personnalisé (recommandations de l'ANESM).
- Comprendre les articulations entre les projets personnalisés, le projet d'établissement/service, le projet de vie de la personne
- Maîtriser la méthodologie, la mise en place et l'évaluation du projet personnalisé d'accompagnement
- *La formation et ses moyens pédagogiques peuvent être adaptés et personnalisés en fonction du public.*

CONDITION D'ADMISSION, PRE-REQUIS

Etre répertorié sur la liste du public ciblé

PUBLIC CIBLÉ

Professionnels exerçant au sein d'un Etablissement du Médico Social auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes.

ANIMATION PÉDAGOGIQUE

- **AYANOUGLOU Fanny**, PhD, Psychologue en libéral

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

- **BAGHDADLI Amaria**, PU – PH, Pédopsychiatre, CHRU Montpellier

PROGRAMME

Jour 1 :

1. Repères et principes généraux du projet personnalisé

- Co-construction du projet
- Participation maximale de la personne accompagnée
- Une démarche qui évolue
- Participation large de tous les acteurs concernés

2. Les différentes phases de la démarche de projet personnalisé :

- Identification des attentes et des besoins
- Co-définition des objectifs du projet, résultats attendus, moyens et indicateurs de résultats
- Formalisation du projet personnalisé
- Mise en œuvre du projet
- Suivi du projet et réévaluation périodique

Jour 2 :

3. Mise en situation

- A partir d'une situation exposée par le formateur, les stagiaires élaboreront le projet individualisé de la personne (choix des objectifs, des moyens à mettre en place, de l'évaluation)
- Discussion autour de situations présentées par les stagiaires

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Supports de formation remis aux participants

- Exposés théoriques
- Mises en situation pratique

- Travaux dirigés en sous-groupe
- Liste de ressources bibliographiques

MODALITES D'EVALUATION DE L'ACTION

- QCM (avant la formation et en fin de formation)
- Evaluation des acquis en cours de formation
- Questionnaire de satisfaction

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

- Attestation

Durée : 2 journées soit 14 heures

Dates : 25 et 26 mai 2020

Nombre d'inscrits : 4 personnes minimum – 15 maximum

Formation présentielle - lieu : locaux de l'AFree – Montpellier

Accessibilité : PMR

Coût : institutions et/ou par l'employeur : 460,00 € - professions libérales et/ou à titre individuel : 360,00 €

(tarif hors frais de déplacement, repas, hébergement du stagiaire)